

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DU TERRITOIRE  
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

**Séance du 29 juillet 2020**

Le 29 juillet 2020 à 18h00, le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Serge PEROTTINO, Président, Madame Sophie ARTARIA-AMARANTINIS a été désignée secrétaire de séance.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Christine CAPDEVILLE ; Jean-Jacques COULOMB ; Bernard DESTROST ; Gérard GAZAY ; Jean-Marie LEONARDIS ; Rémi MARCENGO ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Véronique MIQUELLY ; José MORALES ; Serge PEROTTINO ; Alain ROUSSET

**Etaient représentés Mesdames et Messieurs :**

Magali GIOVANNANGELI représentée par Christine CAPDEVILLE  
Patrick PIN représenté par Yves MESNARD  
Michel LAN représenté par Serge PEROTTINO

**CT4/290720/22**

**Sur le rapport de Danielle MENET**

**Etat Spécial de Territoire du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement « Projets Touristiques Divers »**

L'opération d'investissement n° 2017403600, "Projets Touristiques Divers", d'un montant de 1.676.400 € TTC, inscrite sur l'Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, enregistrée dans l'autorisation de programme AP 174035BP du programme 03. Développement Economique – tourisme doit être révisé pour un montant de 150 000 € TTC.

Le montant révisé de cette autorisation est justifié par les opérations de travaux suivantes :

- Valorisation touristique des abords des différents sites patrimoniaux du Pays d'Aubagne et de l'Etoile en particulier le Petit monde de Marcel Pagnol, et notamment accessibilité, scénographie, signalétique ;

- Etude faisabilité d'une liaison piétonne et d'un ascenseur entre le centre ancien d'Aubagne et le Petit monde de Marcel Pagnol.

Cette liaison verticale, entre le bas du Cours Voltaire et l'esplanade haute du parking des Terres Rouges sera de type ascenseur et passerelles. Des actions de réaménagement des cheminements seront également menées afin de proposer au piéton un parcours sécurisé, facilité et identifiable. Les abords de l'ilot des Terres rouges seront requalifiés afin de redonner de l'attractivité au site. Les différents volumes de l'ouvrage seront analysés afin de déterminer leur réaffectation possible en lien avec les équipements publics alentours. Les niveaux de stationnement du parking du centre ancien, ses accès et les différentes liaisons seront étudiés en vue d'optimiser l'utilisation et le fonctionnement de cet équipement, d'augmenter la fréquentation et l'attractivité et de sécuriser les déplacements ;



Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20200729-CT4-290720-22-  
DE  
Date de télétransmission : 05/08/2020  
Date de réception préfecture : 05/08/2020

- Mise en place d'un totem au niveau des Lignières à Aubagne :

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine et du développement du tourisme local sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, il est proposé d'installer à proximité du rond-point des Lignières, qui est une des entrées principales de la commune d'Aubagne, un totem touristique afin de mettre en valeur l'attrait touristique de la ville et son offre culturelle ;

Cette révision porte le montant de l'opération N° 4581174036 de 1 676 400 € TTC avant révision à 1 826 400 € TTC.

Au vu de qui précède, Monsieur le Président propose au Conseil de territoire de donner un avis favorable à la délibération ci-après :

### **Le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération VOI 006-6513/19/CM du Conseil de Métropole du 20 juin 2019 de création de l'opération ;
- La saisine de la Présidente de la Métropole en date du 13 juillet 2020.

#### **Où le rapport ci-dessus,**

#### **Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la révision et à l'affectation de l'opération d'investissement ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

#### **Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

#### **Article 1 :**

De donner un avis favorable à la révision et l'affectation de l'opération d'investissement n° 2017403600, Projets Touristiques, pour un montant de 150 000 euros TTC rattachée au programme 03. Développement Economique – tourisme – Code AP 174035BP, portant le montant total de l'opération à 1 826 400 euros TTC.

#### **Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits sur l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile dans le cadre de la décision modificative de l'exercice 2020, selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération affectée établi comme suit :

CP 2020 : 385 000 euros TTC

CP 2021 : 370 465 euros TTC

### **AVIS FAVORABLE**



Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de territoire

Serge PEROTTINO

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20200729-CT4-290720-22-  
DE  
Date de télétransmission : 05/08/2020  
Date de réception préfecture : 05/08/2020